Retirer le filigrane maintenant

PESSAC EN DIRECT

www.pessac.fr / N°148 - Octobre 2020

Le plan vélo de Pessac

Ville de PESSAC

Retirer le filigrane maintenant

L'édito du Maire

Même s'il n'existe pas (pas encore ?) de métro sur la métropole bordelaise, nous connaissons tous la formule « métro-boulot-dodo » pour illustrer la vie de nombre d'entre nous. Rocade surchargée, transports en commun saturés, le temps passé dans les transports pour effectuer le trajet domicile-travail pèse sur la qualité de vie de nombreux habitants. Repenser nos modes de déplacement pour lutter contre la pollution et le réchauffement climatique mais aussi pour notre bien-être s'impose ainsi comme un défi majeur pour les prochaines années. Marche, vélo, bus, train, covoiturage, les possibilités sont multiples.

Car, de plus en plus d'habitants veulent pouvoir délaisser leur voiture au profit d'autres modes de transports.

« Il est de notre responsabilité de développer les infrastructures nécessaires permettant à chacun de choisir le mode de transports correspondant à ses besoins.»

C'est en tout cas notre position et nous travaillons à leur développement à l'image du Bus à Haut Niveau de Service pour relier la zone aéroportuaire de Mérignac à la zone économique de Pessac-Bersol : un transport optimisé qui rendra plus accessible les bassins d'emploi situé en extra-rocade. Une politique vélo ambitieuse est également engagée avec la création, d'ici à 2026, de 20 km de pistes cyclables supplémentaires et la sécurisation systématique des bandes existantes mais aussi en poursuivant notre soutien à l'association Etu'Recup qui anime les Maisons du Vélo de Pessac Centre et du Campus. Nous n'oublions pas pour autant la voiture dont l'usage reste indispensable pour l'exercice de certaines professions. Cependant, nous souhaitons encourager l'utilisation de véhicules propres en augmentant le nombre de bornes de recharge électrique.
Les projets sont nombreux et l'investissement indispensable et urgent pour créer les conditions d'une véritable transformation de nos modes de déplacements.

Franck Raynal

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef :** Véronique Bolot / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction :** Roxane Bogdan / Claire Bouc / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy / Nathalie Giraudeau // **Maquette :** scoop communication // **Mise en page :** Direction de la communication // **Photos :** Ville de Pessac / Frédéric Delouvée / Frédéric Encuentra / Dominique Lelann / Soumaya Bourachdi de Saleneuve DR / iStock / Phovoir / Fotolia / Freepik / Alain Birocheau / TylerRease // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // **Dépôt légal :** septembre 2020 //
Impression : Groupe Imprim
La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.
Prochaine parution : fin novembre 2020

Octobre 2020

Sommaire N° 148

02 RETOUR EN IMAGES

04 PROXIMITÉ
> Opération « Quartiers libres »

05 ENFANCE
> Une rentrée scolaire sous contrôle

06 BLOC NOTES

07 ÉVÉNEMENT
> Vibrations Urbaines

08 DOSSIER
> Un plan vélo pour Pessac

10 MOBILITÉ DOUCE
> Olikrom, des pistes cyclables luminescentes

11 SPORT
> Un nouvel équipement aquatique à Cazalet

12 ÉCONOMIE
> Fineheart s'installe à Cœur Bersol

13 EMPLOI
> La Ville de Pessac recrute des agents recenseurs

14 CÔTÉ QUARTIERS

16 AGENDA

18 COVID-19
> #inversonslatendance

20 ZOOM SUR
> Les bénévoles Pessacais de Saint-Vincent-de-Paul

21 RENCONTRE
> Une seconde vie pour les déchets non recyclables !

22 EXPRESSION POLITIQUE

23 COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la Ve République – BP 40096
33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35
E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Voir les modalités de reprise page 14.

Retirer le filigrane maintenant

QUARTIERS LIBRES EN CHIFFRES

147
enfants accueillis

Répartition équilibrée entre les trois quartiers Politique de la Ville :
Saige **35 %**, Haut-Livrac **27 %**, La Châtaigneraie-Arago **39 %**

61 % de garçons,
39 % de filles

73 % d'élémentaires,
39 % de collégiens

Coût total de l'opération :
184 000 €, dont 84 000 € subventionnés par l'État.

Opération « Quartiers libres » : bilan et perspectives

Le dispositif proposé cet été à des enfants des quartiers prioritaires afin de lutter contre le décrochage scolaire a porté ses fruits. L'équipe municipale réfléchit à une suite.

Ils sont 147 enfants issus des quartiers Politique de la Ville à avoir bénéficié cet été d'une semaine de remobilisation éducative à l'école Georges Leygues suivie d'une semaine de vacances à Saint-Lary-Soulan à vocation pédagogique avec des activités comme la randonnée, le kayak, la spéléologie… Parmi eux, 61 % de garçons. « *Nous aurions aimé attirer plus de filles. Malheureusement, quand on repère des enfants en difficultés, on repère plus souvent des garçons, car ils présentent des signes extérieurs de décrochage plus manifestes que les filles. Les parents sont par ailleurs plus réticents à laisser partir leurs filles en séjour, lorsqu'elles sont notamment au collège* » explique Géraldine Kowalski-Judith, coordinatrice du service Développement social et urbain. En minorité, les collégiens (27 %) ont également été plus difficiles à convaincre que les élémentaires, qui obéissent plus facilement à leurs parents. « *Après le confinement, ils avaient envie de retrouver leurs amis et de passer du temps avec eux. C'est dommage, parce que les collégiens qui ont participé au dispositif ont été enchantés. Il faut dire que l'ambiance était au rendez-vous, notamment grâce à la semaine de remobilisation précédant le séjour, qui a permis de travailler sur les émotions, la confiance en soi, sur le respect des règles de vie en collectivité et de fédérer le groupe avant son départ à St Lary* » indique Jean-Michel Gouaud, responsable du service Service ALSH et centres de vacances.

Une expérience à reconduire

Le projet ayant donné satisfaction, Franck Raynal, Maire de Pessac, a demandé à son équipe de réfléchir à une suite. « *Nous ne savons pas encore quelle forme elle pourra prendre, d'autant que les contraintes sanitaires sont de nouveau importantes. Ce qui est sûr, c'est que* **les 147 enfants vont être suivis, d'une part afin d'évaluer avec eux l'impact du dispositif sur leur rentrée scolaire, mais aussi afin de leur proposer un accompagnement individuel, via du soutien scolaire ou une aide pour leurs activités de loisirs.** *Le lien de confiance établi avec ces familles, pour la plupart éloignées des institutions et de la municipalité, est précieux et doit être entretenu* » déclarent Géraldine Kowalski-Judith et Nezha Ouba, coordinatrice du Programme de réussite éducative. La Ville espère à l'avenir pouvoir travailler en lien plus direct avec les familles, si les conditions sanitaires le permettent, en les invitant par exemple en amont à des réunions collectives, afin d'établir un contact physique avec elles. « *Il est important que la famille dans son ensemble soit impliquée et adhère au dispositif* » ajoute Jean-Michel Gouaud. ■

Retirer le filigrane maintenant

Une rentrée scolaire **sous contrôle**

Le 2 septembre dernier, 5 510 petits Pessacais ont repris le chemin de l'école. Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, une ouverture de classe supplémentaire a été demandée. Des mesures spécifiques seront prises en cas de Covid-19.

L'ouverture de classe demandée par l'équipe municipale pour l'école élémentaire Montesquieu a été validée par l'Éducation nationale le 5 septembre et effective dès le 11 septembre. « ***Cette ouverture, qui concerne un niveau CE2/CM1, permet d'accueillir les élèves dans des conditions plus favorables aux apprentissages,*** *avec des effectifs passés de 27,5 élèves par classe en moyenne à 23 enfants par classe* » explique Laetitia Guillou, directrice de l'Enfance. Une autre ouverture, actée en juin pour raisons d'effectifs, a également eu lieu au sein de l'école élémentaire de Toctoucau, pour un niveau CP/CE1.

Quelles mesures en cas de Covid-19 dans les écoles ?

En cas de cas de suspicion de Covid-19 chez un enfant ou un professionnel de l'école, un protocole sanitaire, pour assurer la protection de tous dans les écoles, sur les bases des préconisations de l'ARS (Agence régionale de santé) et de l'Éducation Nationale, s'applique aussi bien lors des temps scolaires que périscolaires. Ce protocole est à retrouver sur education.gouv.fr.

Depuis le 22 septembre, le protocole sanitaire dans les écoles a été allégé. La Haute Autorité de santé a constaté que les enfants sont très peu contaminants. Il faudra donc désormais au moins trois cas d'élèves testés positifs au virus dans une même classe pour valider sa fermeture.

Afin d'éviter les brassages et de permettre l'identification plus rapide des cas contacts, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs du mercredi sont sectorisés par école. « *Comme cela a pu être fait cet été, cette règle va également s'appliquer pour les petites vacances. Jusque-là, les parents avaient la possibilité d'inscrire leur enfant dans* l'accueil *de loisirs de leur choix, mais nous allons devoir respecter la sectorisation* » précise Laetitia Guillou.

Le port du masque est obligatoire aux abords des établissements scolaires dans un périmètre de 50 mètres.
Retrouvez toutes les mesures sur pessac.fr.

Retirer le filigrane maintenant

Un Plan Vélo pour Pessac

Axe central de son programme de campagne, les mobilités douces sont au cœur des ambitions de la nouvelle équipe municipale.

Approché par Vélo-Cité (association de promotion et de défense du vélo urbain dans la métropole bordelaise) en tant que candidat aux élections municipales, Franck Raynal signait en février dernier **la Charte d'engagement pour une « Métropole à vélo », un plan ambitieux ayant pour objectif de faire de la Métropole bordelaise un modèle en termes de mobilité et de cadre de vie à l'horizon 2026.** « *Le Maire s'est engagé à appliquer cette Charte sur le territoire pessacais. Nous allons la décliner dans le cadre d'une démarche plus globale baptisée « Plan Vélo », dont les ambitions figuraient dans les premières délibérations de fond votées par la nouvelle équipe municipale* » se félicite Jérémie Landreau, adjoint au Maire délégué à la transition écologique. Différents axes composent ce plan.

État des lieux des infrastructures

« *Outre l'installation d'aménagements cyclables supplémentaires, la Ville va procéder à un état des lieux qualitatif des aménagements existants, afin de les faire évoluer autant que besoin* » signale Stéphane Mari, adjoint au Maire en charge des mobilités, des espaces publics et de la sécurité. Les possibilités de parking et les questions de sécurité seront prioritairement étudiées. « *Nous allons nous attacher à supprimer les discontinuités cyclables, ces portions de voies cyclables entrecoupées de voies non cyclables qui perturbent aussi bien les cyclistes que les automobilistes et qui sont extrêmement dangereuses* » explique Stéphane Comme, conseiller municipal délégué au Plan Vélo et au sport. La Ville va par ailleurs se coordonner avec Bordeaux Métropole afin d'améliorer la signalisation. « *Pour les cyclistes, les panneaux situés à deux mètres de hauteur ne sont en effet pas très lisibles* ». Enfin, la Ville va étudier les possibilités existantes ou les innovations en cours afin d'utiliser ou tester des matériaux plus écologiques, notamment en remplacement du goudron.

Sensibilisation et pédagogie

Afin d'aider les Pessacais à identifier les changements qui seront opérés, à opter pour des mobilités douces, et à mettre en œuvre les bonnes pratiques qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, **la Ville prévoit de multiplier les actions de sensibilisation. La fête du Vélo, qui se tiendra en mai 2021, sera pour cela une excellente opportunité.** « *Nous allons aussi utiliser le journal, le site de la Ville, les réseaux sociaux et mobiliser nos différents partenaires afin de relayer l'information le plus largement possible* » précise Stéphane Comme. Parmi les axes de communication envisagés figurent le rappel du partage de l'espace public, la lutte contre l'individualisme et une meilleure prise de conscience de la fragilité des usagers. Des actions de prévention sont également souhaitées dans les écoles, mais aussi dans les collèges et les lycées, où un rappel des bases du code de la route pourra être effectué avec l'aide de la Police Municipale. « *En cas d'incivilités persistantes, il faudra prévoir des sanctions dissuasives* ».

Associer les Pessacais

La Ville souhaite construire ce plan d'actions concret, en associant les usagers et les non-usagers des mobilités douces. « *Cela nous permettra de bien comprendre les enjeux de chacun et de mieux flécher les actions à mener en priorité. Pour cela, nous venons de lancer un questionnaire à l'intention de tous les Pessacais* » explique Jérémie Landreau. En parallèle, une étude a été initiée avec A'urba, l'agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine, afin de mieux connaître les pratiques du vélo et de la marche à pied à Pessac. « *Malgré un bon réseau de transports en commun et de pistes cyclables, l'autosolisme reste ancré dans les habitudes. Le vélo et la marche à pied doivent être développés. Pour y parvenir, nous devons prendre en compte tous les usages et déterminer les besoins à Pessac. Des ateliers permettront d'engager le dialogue avec les usagers, les citoyens et les associations* » explique Benoît Rautureau, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux équipements publics. Débutées en septembre, les conclusions de cette étude devraient être connues en fin d'année. Elles seront à croiser avec les études menées par ailleurs par Bordeaux Métropole et diverses associations. ■

Répondez au questionnaire pour co-construire la politique vélo de demain sur www.pessac.fr

Plus d'infos

Direction de la transition écologique – 05 57 93 63 40

Retirer le filigrane maintenant

ÉTU'RÉCUP ET LA MAISON DU VÉLO

Expert d'usage et animateur de nombreux événements, l'association Etu'Récup est, avec ses deux Maisons du Vélo (à Pessac-centre et sur le campus), un partenaire privilégié du Plan Vélo.

05 40 00 29 18
eturecup.org
maisonduvelo@eturecup.org

Coronapistes et Chaussidous : quésako ?

Au sortir du confinement, peut-être avez-vous vu fleurir, avenue Jean Cordier, avenue des Provinces, au niveau de l'échangeur 26 de l'A63 et sur le campus, des pistes cyclables expérimentales ? Baptisées « Coronapistes », elles ont été mises en place afin de permettre aux Pessacais de se déplacer plus facilement à vélo. Avenue de Magellan, c'est une « Chaussidou » qui a fait son apparition. Entendez par là une chaussée aménagée de telle manière que les voitures occupent une unique voie centrale, afin de laisser la place à des pistes cyclables de part et d'autre, sur lesquelles elles sont autorisées à empiéter en cas de croisement.

Retirer le filigrane maintenant

TERRE 2024 DE JEUX

Un nouvel équipement aquatique à Cazalet

Construite dans les années 70 afin de favoriser l'apprentissage de la natation, la piscine Caneton sera remplacée par un nouvel équipement à l'horizon 2025.

Bien connue des scolaires, mais aussi d'un certain nombre de clubs et d'associations, la piscine Caneton a permis, pendant plus de 40 ans, de favoriser l'apprentissage de la natation, une priorité pessacaise.

Daté, cet équipement ne répond malheureusement plus aux attentes sportives, fonctionnelles et énergétiques d'aujourd'hui. « *Il ne permet pas le confort des usagers ni l'accueil des nageurs individuels et des familles. Par ailleurs, l'offre actuelle de plan d'eau en m² à Pessac, déjà déficitaire, ne va pas pouvoir répondre à l'évolution démographique de la commune. Et c'est l'équipement municipal le plus énergivore* » explique Marie-Pierre Gaïffas, Directrice générale adjointe chargée de la stratégie territoriale. « *Dans un tel contexte,* ***la Ville, qui souhaite répondre à la demande croissante d'apprentissage de la natation, offrir aux familles un nouvel espace aquatique en complément du Stade Nautique et permettre la compétition de niveau départemental,*** *a acté la construction d'un nouvel équipement* » ajoute Benoît Grange, Maire adjoint délégué aux sports.

Afin d'assurer la continuité de l'offre de service public actuellement assurée par la piscine Caneton, il a été décidé de l'installer dans le parc Cazalet. « *La piscine Caneton sera démolie lorsque le nouvel équipement ouvrira. Le reste du site du Haut-Livrac n'étant pas suffisamment vaste, notre choix s'est porté sur le parc Cazalet, accessible par tous les modes de transport* ». Dans le cadre d'une réflexion engagée avec les habitants sur le devenir de la Plaine du Haut-Livrac, d'autres équipements sportifs et de loisirs seront créés à la place de la piscine Caneton.

Une offre complémentaire, respectueuse de l'environnement

Alors que le Stade Nautique est plutôt tourné vers les activités ludiques de plein air, de bien-être et de remise en forme, le futur établissement comprendra des bassins 100% « indoor » - complétés d'un solarium - : un bassin principal de 8 lignes d'eau sur 25 mètres, un bassin d'apprentissage de 200 m² (soit un total de 700 m² d'espace éducatif et sportif contre 250 m² à la piscine Caneton), un bassin ludique de 150 m² et une pataugeoire de 100 m² (comprenant un espace jeu Splashpad). « *Ce nouvel équipement indoor aura une dimension éducative, sportive et familiale, et favorisera le développement de l'activité associative avec des entraînements de qualité et l'organisation de compétitions de niveau départemental* » explique Boris Garineau, directeur des Sports.

Il s'inscrira en outre dans une démarche de très haute qualité environnementale. Parmi les pistes envisagées : l'étude du positionnement du bâtiment afin de tirer parti de l'ensoleillement, l'exploitation de la géothermie pour la production de chaleur, le développement des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques...), ainsi qu'un volet smart city afin de créer un bâtiment non seulement intelligent dans sa maintenance, mais aussi connecté avec une plateforme de services accessible pour le grand public, via des outils numériques ■